

INSTANCE DE CONCERTATION DU 16 NOVEMBRE 2023

Parc éolien en mer de Saint-Nazaire

1. Introduction

Sommaire

1. Introduction
2. Présentation des actualités par RTE
3. Présentation des actualités par EDF Renouvelables
4. Présentation des travaux des groupes de travail de l'ICS
5. Conclusion

2. Présentation des actualités du projet par RTE

Passage en exploitation du raccordement à l'été 2022 – fin du mode projet pour RTE



En 2023 réalisation des opérations prévues dans notre plan de maintenance des ouvrages

- ✓ Campagne de relevés géophysiques en mer, de la plage de la Courance jusqu'à la plateforme, du 18/08 au 24/09
- ✓ Opérations de contrôle de nos installations électriques sur la plateforme
- ✓ Opérations de maintenance préventive au poste à terre de Prinquiau et sur les liaisons souterraines 225kV

En 2023 réalisation des opérations prévues dans notre plan de maintenance des ouvrages



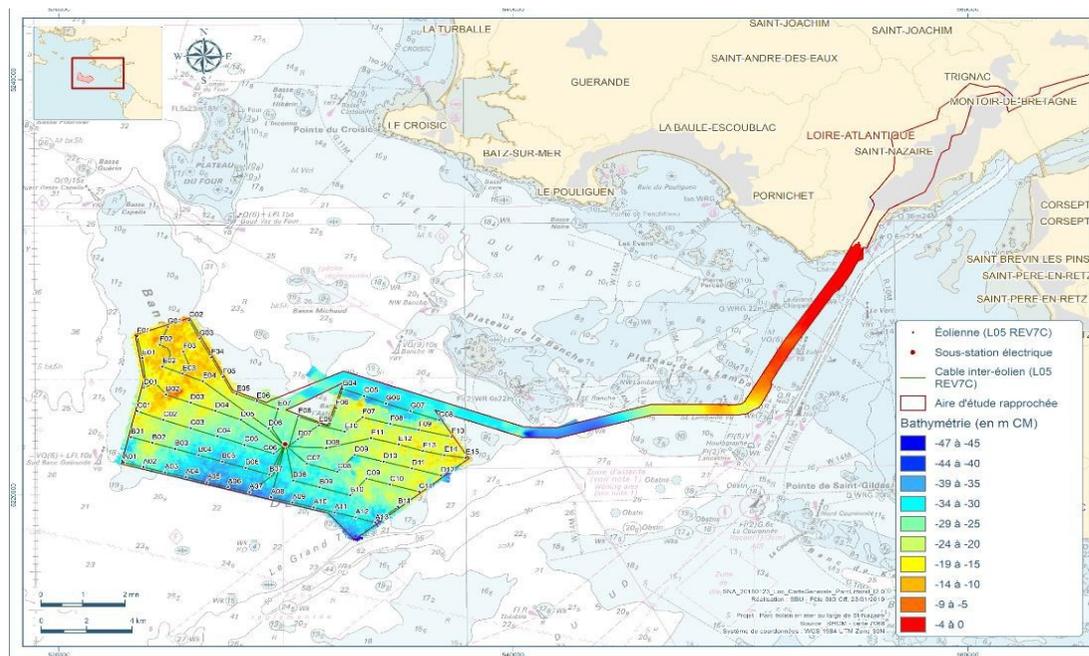
3. Présentation des actualités du parc éolien en mer de Saint-Nazaire par EDF Renouvelables

Ordre du jour

1. Les caractéristiques du projet
2. La fin des travaux en mer et le démarrage de l'exploitation du parc
3. La production électrique du parc
4. Le suivi environnemental
5. La réouverture à la pêche professionnelle et la navigation
6. Les actions d'information du public

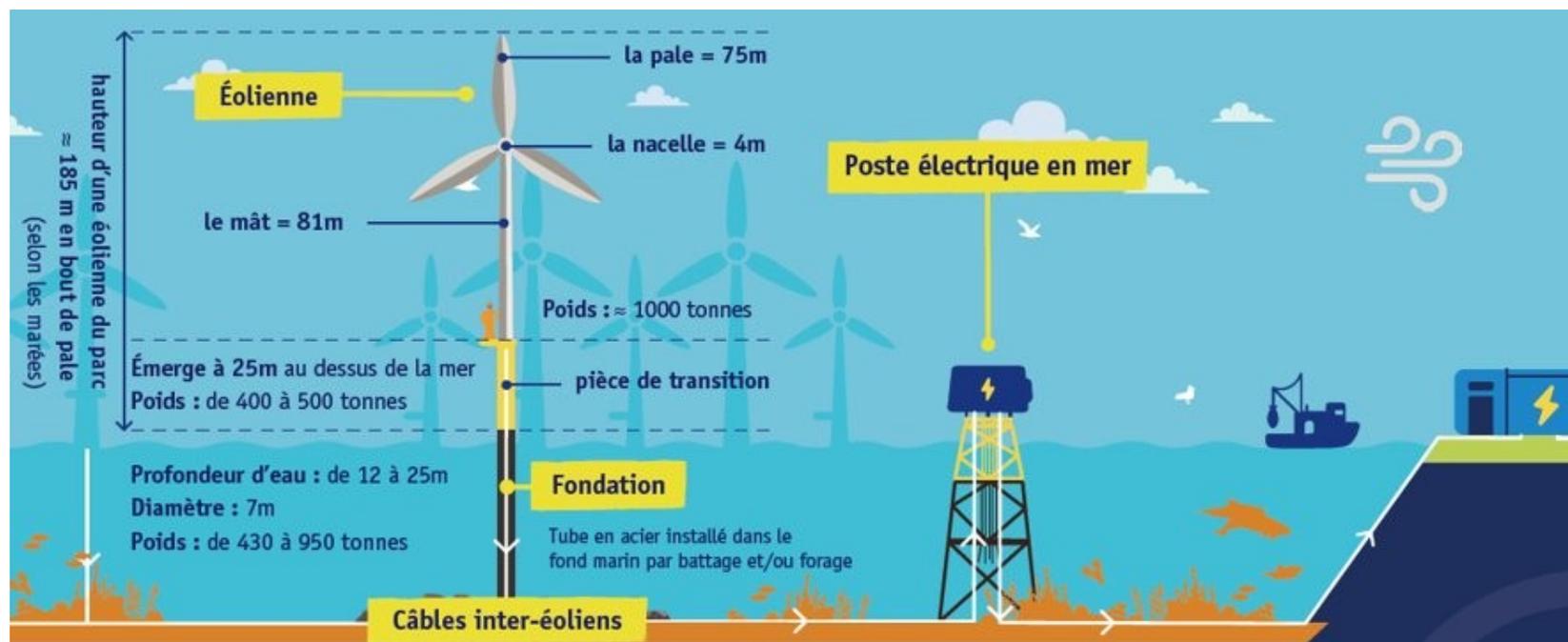


1. Les caractéristiques du projet



20% DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DE LOIRE-ATLANTIQUE
SOIT 700 000 PERSONNES

1. Les caractéristiques du projet



2. La fin des travaux en mer et l'entrée en exploitation du parc

- Juillet 2022 : mise en service de 25% de la capacité du parc
- 5 septembre 2022: pose de la dernière éolienne
- Septembre-novembre : opérations de mise en service des machines
- 23 novembre 2022 : entrée en service complète du parc



25 années d'exploitation
et de maintenance
depuis la Turballe



2. La fin des travaux en mer et l'entrée en exploitation du parc

La base de maintenance de la Turballe

Parc du Banc de Guérande (PBG) est en charge de toutes les activités liées à l'exploitation et la maintenance du parc éolien. PBG assure en direct la maintenance du poste électrique en mer et des fondations. La maintenance des éoliennes a été confiée à General Electric pour 17 ans.

**100+ emplois directs depuis la
Turballe pour les 25 années
d'exploitation du parc**

Les activités :

La supervision du parc

L'organisation de la maintenance, la logistique

Le centre de coordination maritime

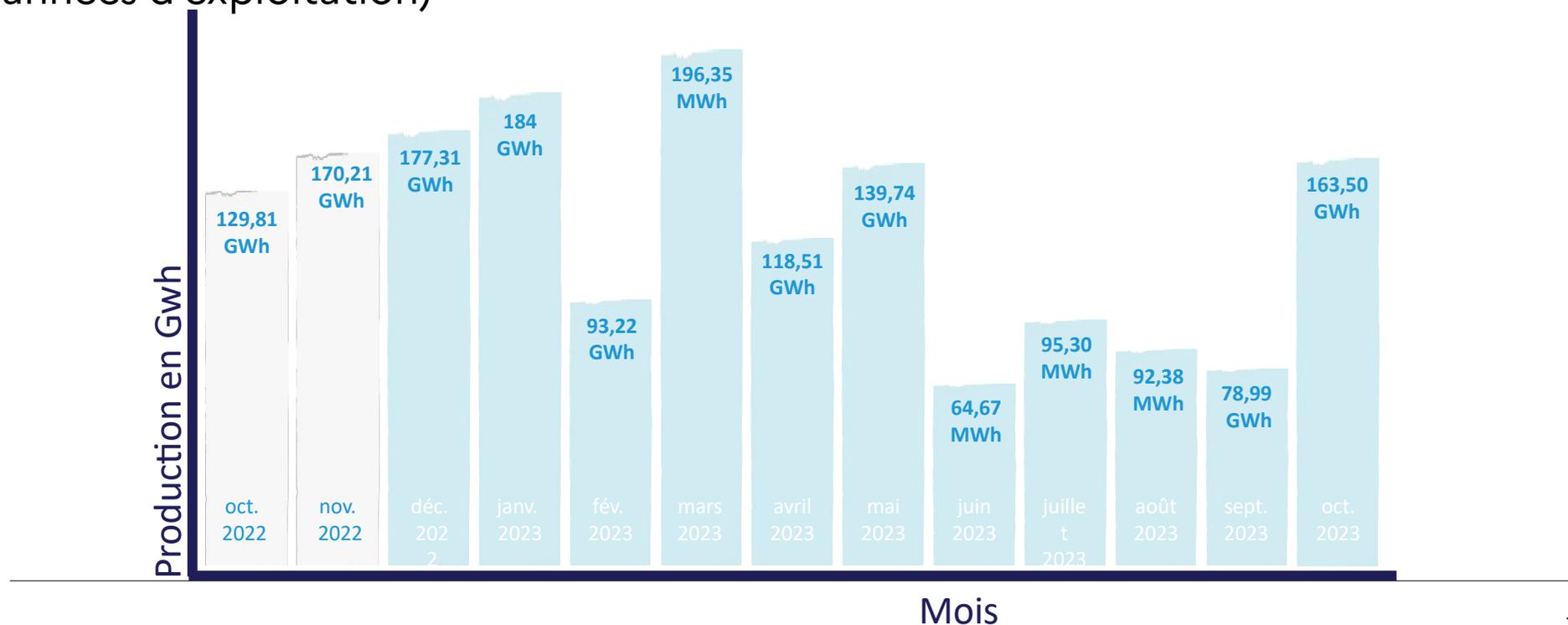
Le transfert du personnel



3. La production électrique du parc

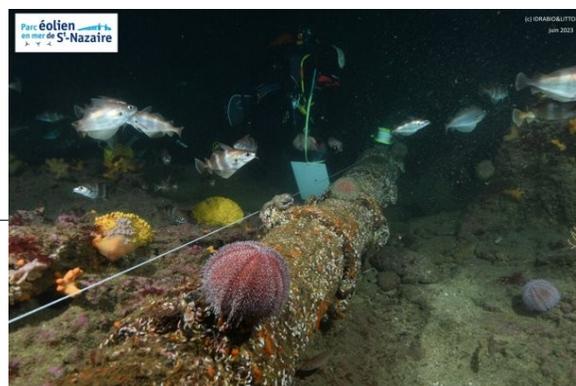
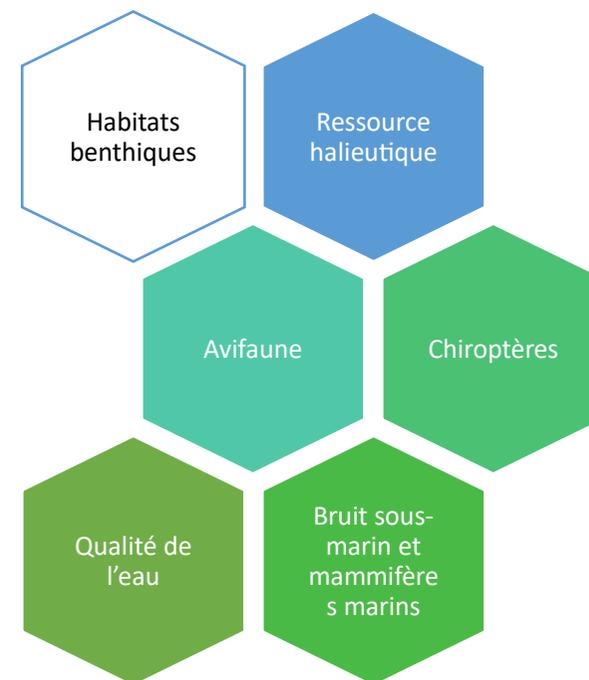
- Production sur les 12 derniers mois (nov-22 – oct 23) : 1571,7 GWh

- Facteur de charge 12 derniers mois : 37% (40% en moyenne attendu sur les 25 années d'exploitation)



4. Le suivi environnemental

- Les résultats de tous les suivis environnementaux en phase de construction ont été validés par le Comité technique environnemental en juin
- Ils ont été mis en ligne sur le site du gouvernement www.eoliennesenmer.fr. Un travail de vulgarisation est en cours.
- Les suivis de la phase exploitation ont démarré et vont se dérouler sur les 4 premières années. Le bilan complet sera réalisé en 2027.
- Le programme de science participative MNHN/FFESSM a repris sur la zone du parc : première sortie des plongeurs amateurs des clubs locaux au mois de juillet.



5. La réouverture à la pêche professionnelle et la navigation

- Le parc a rouvert progressivement à la pêche professionnelle entre août et novembre 2022.
- La mise en œuvre d'actions collectives pour la pêche régionale se poursuit.
- Les pêcheurs restent associés aux suivis environnementaux de la ressource halieutique.



- La zone est rouverte à la navigation depuis le 1^{er} janvier 2023 sous certaines conditions.
- Enjeu fort de cohabitation en mer entre les activités liées au parc, la pêche professionnelle, la plaisance et les croisières touristiques.
- Nombreuses actions de communication et sensibilisation en lien avec les associations de plaisanciers.
- Bilan positif de la saison estivale ; des situations de possible infraction observées mais pas d'incident à déplorer.

6. Les actions d'information du public

En 2023:

- 70+ rencontres avec les partenaires locaux
- 12 jours de stands d'informations lors de 7 événements locaux
- 30+ interventions devant des étudiants, scolaires, entreprises, élus, associations environnementales, plaisanciers, etc.
- 700 visiteurs à la découverte de la base de maintenance
- Le soutien au développement d'une offre touristique : 3400 visiteurs en croisière dans le parc éolien en mer
- Le soutien à des manifestations locales

visitez nos
entreprises
EN PAYS DE LA LOIRE



4. Présentation des travaux des GT de l'ICS

1) *Groupe de travail « Pêche professionnelle »*

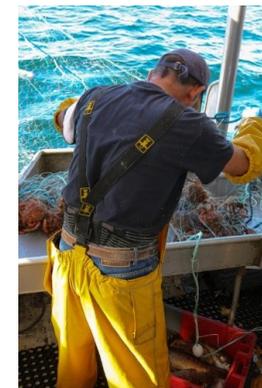
Groupe de travail « Pêche professionnelle »

Fiche d'identité du GT

Objectif : Assurer la concertation des marins pêcheurs professionnels sur tous sujets à l'interface pêche/projet.

Animation : COREPEM, par délégation de la DIRM NAMO.

Participants : Marins pêcheurs, membres de structures issues de la filière (OP, OG, etc.), EDFR, RTE, Administrations maritimes (DDTM-DML, PREMAR, DIRM-NAMO), experts (ponctuellement).



Fréquentation/réunions

Fréquentation : une douzaine de participants en moyenne (assiduité forte des participants)

Réunions : 3 réunions depuis la précédente plénière de l'ICS

Thématiques abordées

Cohabitation et sécurité en mer : 50% ; préalables aux CNL et activités en mer

Etudes environnementales : 30% ; volet halieutique essentiellement

Volet socio-économique : 20% ; ER SE, MCI, MA

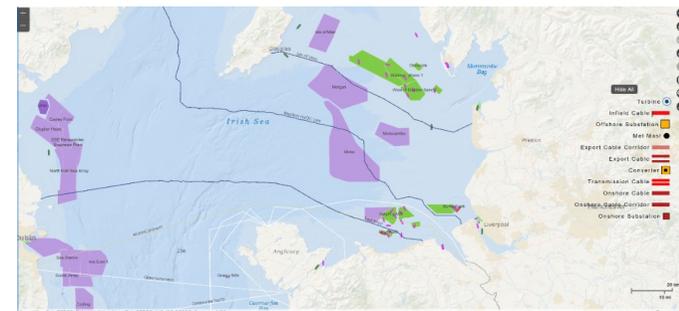


Groupe de travail « Pêche professionnelle »

Cohabitation et sécurité en mer

Discussions en GT :

- ✓ Information et discussion (pour adaptation) sur les « activités projet » en mer ;
- ✓ Partage sur les effets/risques liés à la cohabitation avec les activités de pêche en mer ;
- ✓ Recherche de solutions de mitigation des risques et effets et suivi des solutions (acculturation mutuelle et mise en place de logiques communication avec les CTV, mise en Place de déflecteur radar sur les pavillons pour cohabitation avec le SOV Olympic Triton, etc.);



Exemples d'actions découlant des réunions de GT :

- ✓ Encadrement des actions en lien avec les questions de sécurité en mer (poursuite de l'équipement en AIS des navires, étude préalable (du besoin et fonctionnelle) au développement d'un PIGMAP, etc.) ;
- ✓ Co-productions de supports d'information : affiches, supports cartographiques pour les systèmes d'aide à la navigation, etc. ;
- ✓ Construction de positions claires à porter par les marins pratiques, notamment en CNLs.

Les participants au GT souhaitent d'ailleurs exprimer publiquement leur regret de la modification de l'obligation d'empport d'AIS en tout temps, qu'ils jugent être au détriment de la sécurité de tous sur le site.



Groupe de travail « Pêche professionnelle »

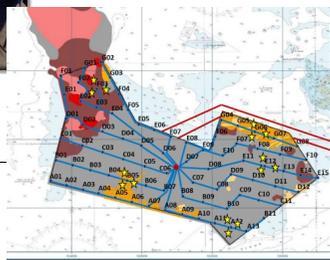
Volet environnemental

Des discussions centrées sur le compartiment halieutique, mais une construction difficile du RETEX :

- ✓ Participation à la mise en œuvre des protocoles d'études/suivis de la ressource halieutique, par embarquement des personnels scientifiques d'observation ;
- ✓ Partage et échanges sur les résultats d'étude ;
- ✓ Co-encadrement de projets connexes : programme d'observation du homard européen, partenariat projet FISHOWF (FEM) ;
- ✓ **Un RETEX « ressource » difficile à établir pour le moment, notamment en lien avec les « années poulpes » et la variabilité des captures de grands crustacés depuis 2020.**



Illustrations projet
FISHOWF © FEM



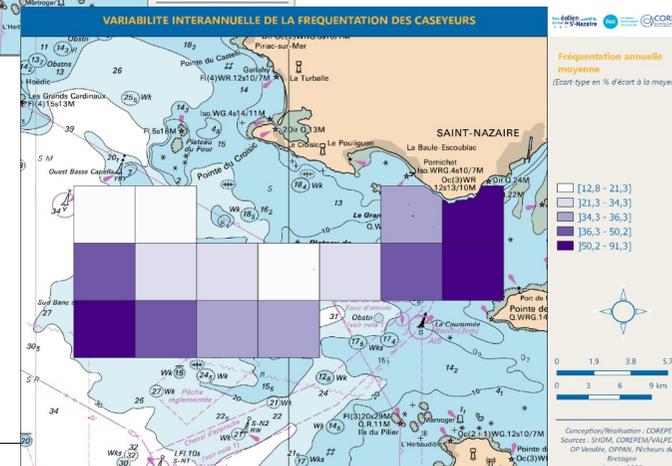
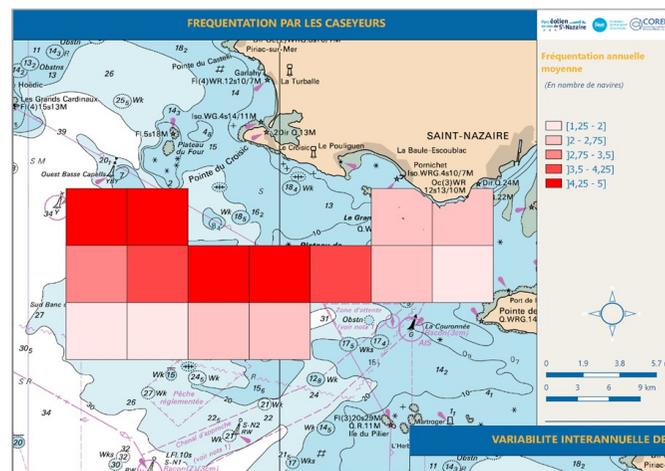
Caractérisation des
captures lors de
campagnes « métiers »
(filets/casiers/palangres)

Groupe de travail « Pêche professionnelle »

Volet socio-économique

Etudes socio-économiques pêche:

- ✓ Contribution à la définition des protocoles d'études (Etat de Référence/suivis) ;
- ✓ Partage et échanges sur les méthodologies et résultats d'étude.
- ✓ Réalisation de l'état de référence socio-éco Pêche en lien avec le GIS VALPENA et le RICEP (CMER-UN).



4. Présentation des travaux des GT de l'ICS

2) *Groupe de travail « Usages et sécurité maritime »*

La concertation depuis la dernière ICS

- **Commission Nautique Locale** : 22/09/2022

→ fin 2022 : **première version de l'arrêté** du préfet maritime réglementant les usages au sein du parc éolien en mer de Saint-Nazaire en vigueur au 01 janvier 2023.

- Janvier 2023 : **recours gracieux** des plaisanciers + nécessité de révision de l'arrêté pour intégrer les activités subaquatiques et les navires à passagers.
- **GT Usages** : 05/04/2023
- **CNL** : 04/06/2023

=> **nouvelle version de l'arrêté** entrée en vigueur le 24 mai 2023.

Zone réglementée semi-hauturière



Pour plus d'informations
et consulter l'arrêté de
la préfecture maritime :



PARC :

-  Délimitation de la zone réglementée
-  Poste électrique en mer
-  Éoliennes (1 000 mètres entre chaque éolienne)

Révisable en cas de besoin

Règles de navigation sur zone

Parc éolien
en mer de St-Nazaire

Navires autorisés au sein du parc, si :



- 25 mètres



- 12 noeuds

Respectez une distance de **50 mètres** autour de chaque éolienne et **200 mètres** autour du poste électrique en mer.

 Sont interdits :



Illustration non exhaustive. L'ensemble des règles de navigation fait l'objet d'un arrêté de la préfecture maritime.

ATTENTION !

Présence sur zone de navires de travail prioritaires dans leurs manœuvres.

L'AIS en émission demeure obligatoire sauf le jour et par bonnes conditions météo et de visibilité.

EN CAS DE DIFFICULTÉ OU D'URGENCE

Contactez le CROSS VHF 16 ou par téléphone 196





Contrôles par les moyens de l'État

Sur la période du 24/05 au 30/09 (~4 mois) :

- **11 navires de l'État mobilisés** : Affaires maritimes, Marine nationale, Douane, Gendarmerie maritime.
- Pour un total de **34 sorties soit 2 sorties par semaine** dans le parc.
- Le **CROSS Etel** ainsi que le **sémaphore de Chemoulin** : remontées bimensuelles et hebdomadaires à la Préfecture maritime.
- 5 manquements identifiés => 2 pour des navires de commerce (rappels DDTM) et 3 pour des navires de plaisances (2 investigations en cours et 1 impossibilité d'identification).
- Un focus particulier a été réalisé pendant la **campagne annuelle de sécurité des loisirs nautiques**.

Bilan de la saison estivale - EDF



Sur la période du 21/04 au 05/09 :

- **0 incident avec les usagers de la mer mettant en danger la santé ou la sécurité**
- 163 observations dont :
 - 83 concernant une absence d'émission AIS avec + de 4B annoncé au BMC,
 - 28 non-respects des zones d'exclusion (50 m pour les éoliennes et 200 m pour la sous-station)
 - 11 non-respects de la limitation de vitesse.

Une campagne de communication => mars à août de La Rochelle à Brest.



Retours des usagers

Il ressort du GT usages réunissant les usages suivants (exploitant, pêche professionnelle, plaisance, pêche de loisir, activités d transport de passagers, navigation de commerce, sauvetage en mer, pilotage) :

- **Bilan positif de la saison** (absence d'incident).
- Stratégie de communication saluée par l'ensemble des participants.
- Bonne saison pour les navires à passagers.
- Météo peu favorable durant la période estivale.
- Pêche professionnelle pas satisfaite de la modification de l'arrêté de mai 2023 sur l'AIS.



Retours des usagers

Deux demandes de modifications par l'exploitant :

- Redéfinir la zone d'interdiction de mouillage pour préserver l'intégrité de l'ensemble des câbles inter-éoliennes,
- Mise en place d'une bouée de mouillage pour les CTV à proximité du poste électrique en mer.

=> Tous les acteurs présents s'accordent sur le fait que la concertation contribue à la réussite et à l'acceptabilité de ce projet.

4. Présentation des travaux des GT de l'ICS

3) *Groupe de travail « Environnement »*

GT environnement du 7 septembre 2023 environ 40 participants

Raccordement :

- Partie terrestre (liaisons souterraines et poste électrique) : synthèse des éléments état initial/pendant/après travaux. Réussite de la re-crédation de milieux humides sur un terrain cultivé.
- Partie maritime (y compris atterrage) : présentation des résultats liés aux suivis post-travaux.



GT environnement du 7 septembre 2023 environ 40 participants

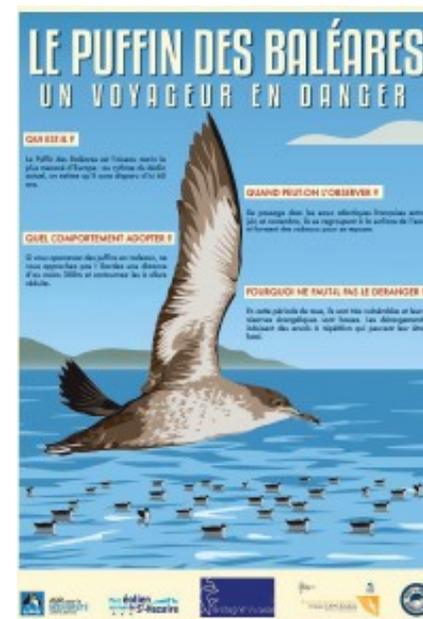
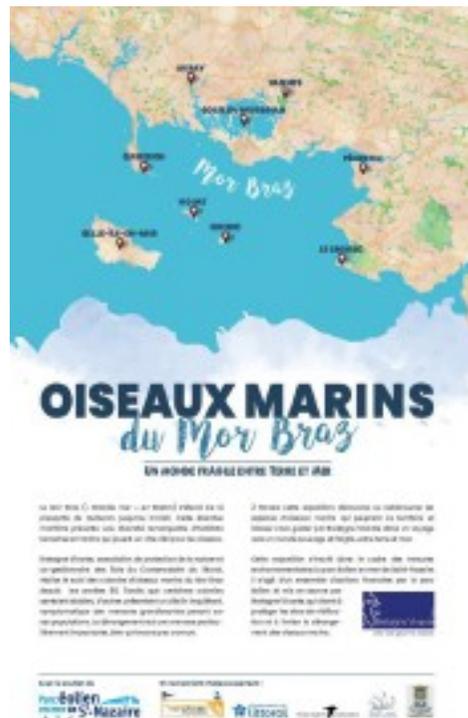
Parc :

Suivis environnementaux réalisés en phase de construction et protocoles des suivis pour la phase d'exploitation :

- Habitats benthiques ;
- Ressources halieutiques ;
- Gestion bruit et suivi des mammifères marins pendant les opérations de battage ;
- Bruit et mammifères marins, rapport de suivi en phase de construction ;
- Avifaune (et mégafaune) ;
- Chiroptères, avancement du suivi en cours.

GT environnement du 7 septembre 2023 environ 40 participants

Parc :
Mesures destinées aux oiseaux mises en place avec Bretagne Vivante.



4. Présentation des travaux des GT de l'ICS

4) *Groupe de travail « Socio-économique »*

Empreinte socio-économique : synthèse des résultats

Valeur ajoutée : 5,8 Md€ généré en France sur un projet total de 8,7 Md€ (68%)

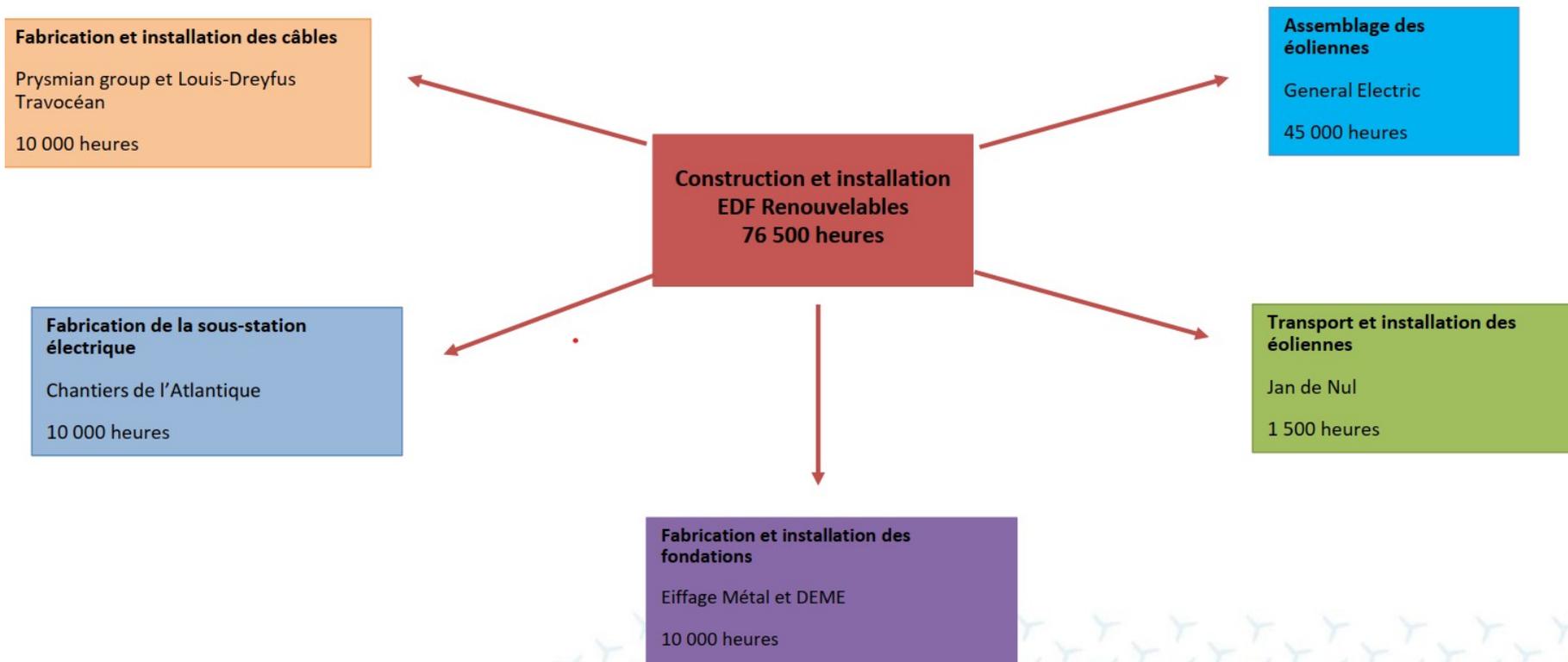
Chiffres d'affaires global généré : 13,7 Md€ sur un total projet de 21,7 Md€ (63 %)

817 entreprises françaises impliquées sur 1 641 (50%)

Emplois en France (directs et indirects)

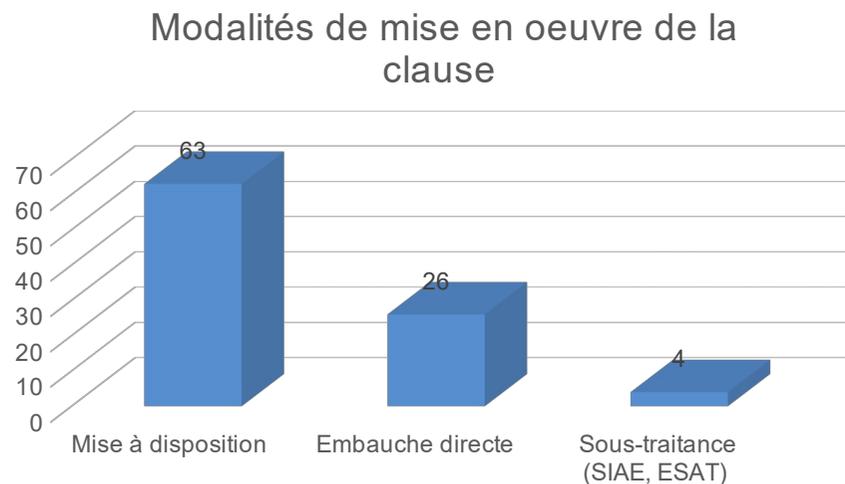
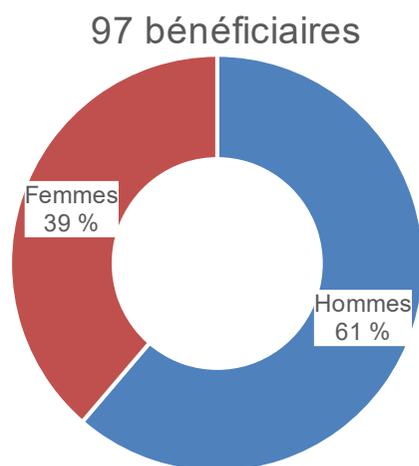
- ✓ 2 300 emplois par an en phase de construction
 - ✓ 400 emplois par an en phase d'exploitation
-

Clauses sociales – rappel des engagements



Clauses sociales – bilan 2019-2023

3 368 heures réalisées au 31/12/2022 dont 6 258 heures de bonifications pour GE



5. Conclusion